

## Question écrite de Monsieur L. Van Steensel.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, suite à mon interpellation du 30 mars 2021, dénonçant la mise à sens unique du pont Fraiteur qui a un impact négatif sur la qualité de vie des quartiers résidentiels des Pêcheries et Arcades lié au report important d'un trafic de transit, vous m'avez répondu :

- 1/ Avoir pris contact avec l'Echevin de la Mobilité d'Ixelles qui a mandaté Bruxelles Mobilité d'évaluer l'impact du nouvel aménagement du pont Fraiteur vis-à-vis du trafic de transit via notamment, une campagne de comptages qui aurait dû avoir lieu durant le mois de juin.
- 2/ Avoir demandé à la commune d'Ixelles, d'étendre la campagne de comptages aux rues des Pêcheries, Arcades, et à l'avenue de Visé.
- 3/Que la commune serait invitée à participer à un comité d'accompagnement de l'évaluation de ces mesures.
- 4/Que la commune proposerait de modifier la signalisation et les plans de circulation pour contrecarrer le problème de report de transit trop important.
- 5/ Que la communes avait pris des mesures pour réduire la congestion rue des Pêcheries en interdisant la circulation de véhicules.

Voici donc mes questions :

- Pouvez-vous me dire quelles sont les conclusions de cette campagne de comptages réalisée au mois de juin 2021?
- La campagne de comptages a-t-elle bien été étendue aux rues des Pêcheries, des Arcades et de l'avenue de Visé?
- La commune a-t-elle bien participé au comité d'évaluation de ces mesures et quelle en a été son attitude?
- La commune compte-t-elle modifier la signalisation et le plan de circulation des quartiers atteints par les nuisances du report du trafic?
- Pensez-vous que les mesures prises par la commune pour limiter la congestion de ces quartiers soient suffisantes et efficaces?
- Avez-vous proposé la réouverture dans les deux sens du pont Fraiteur étant donné que l'élargissement du pont permet le passage aisé, dans les deux sens, des bus tout en permettant la circulation sécurisée des piétons et vélos?

Laurent van Steensel  
Conseiller communal DÉFI

## Réponse

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie pour votre interpellation ; voici les informations disponibles à ce sujet :

Depuis votre interpellation faite au Conseil du 30 mars dernier, les choses ont avancé puisqu'un Comité d'Accompagnement « Evaluation Fraiteur » est mis sur pieds par Bruxelles Mobilité ; une première réunion a eu lieu le 30 mai dernier.

Nous avons appris qu'une première campagne de comptage avait été réalisée en avril 2021 par Bruxelles Mobilité ; que la comparaison entre les données de juin 2020 et celles d'avril 2021 montre que des reports de trafic s'effectuent principalement sur les axes suivants : Boulevard du Triomphe, Boulevard de la Plaine et l'axe Pêcherries-Visé et le quartier sud d'Ixelles.

Les comptages continuent ; c'est à notre demande qu'un point a été ajouté, à savoir Pêcherries. La commune s'est montrée favorable à la proposition de Bruxelles Mobilité de lancer une étude de mobilité visant à définir les mesures d'accompagnement qui pourraient limiter le transit à longue distance par l'itinéraire Pêcherries-Visé.

Le prochain Comité d'Accompagnement est prévu pour le 28 octobre prochain.

Ce n'est que dans le cadre d'une réflexion globale et régionale, coordonnée par Bruxelles Mobilité, que des changements de plan de circulation pourront se faire, en concertation avec les trois communes.

En accord avec la commune d'Auderghem, nous avons pris une mesure pour limiter le passage des véhicules de plus de 3,5T ; au-delà de cela, nous ne pouvons avancer, au risque de générer d'autres congestions ailleurs.

Pour le moment, la réouverture du pont Fraiteur n'est pas à l'ordre du jour ; il est possible que cette question soit mise sur la table au sein du Comité d'accompagnement.

Par le Collège :

Le Secrétaire,  
Etienne TIHON

L'Echevine déléguée,  
Marie-Noëlle STASSART